

Le Grand Gambadour

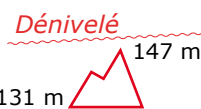
Jû-Belloc



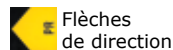
Facile



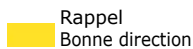
Accessible VTT



Balisateur



Flèches de direction



Rappel Bonne direction



Mauvaise direction



D Parking à l'est du pont de pierre

PR N° 1

- 1 Prendre le chemin qui longe les berges de l'Adour (site naturel) et passer derrière les bâtiments de l'Azinerie. On est sur le méridien de Greenwich.
- 2 Contourner le lac par la gauche (cabane d'observation des oiseaux « Les Delias ») et poursuivre par le sentier sur 1,5 km.
- 3 Virer à gauche sur le chemin bordé de peupliers. Il mène à Belloc. Avant le village, le chemin oblique à droite et franchit un petit pont (lavoir et à 50 m à gauche le long du canal Alaric: porte médiévale). Traverser la D 173 et prendre la petite route en face sur 400 m.
- 4 S'engager sur le sentier à gauche, couper la route puis traverser la D 373 et continuer par le sentier sur 1,5 km. À Peyré, prendre la route en face et poursuivre tout droit sur 800 m.
- 5 Au carrefour, prendre la route à gauche, traverser la D 173 et passer le moulin de Baulat (en restauration) sur le canal Alaric.
- 6 Continuer à gauche par le chemin qui longe l'Adour (chemin aménagé de petits ponts de bois) et rejoindre le pont de pierre de Jû-Belloc.

Suivant tout d'abord la direction du méridien de Greenwich et traversant la réserve volontaire, l'itinéraire passe par le village de **Belloc** et revient par **Baulat** (site riche en patrimoine moulins et lavoirs).

A découvrir :

- Ju-Belloc: pont de pierre, lavoir, moulin, espace naturel protégé
- Belloc: ancienne porte médiévale, lavoir
- moulin de Baulat, site de découverte des moulins en rivière basse
- Azinerie : possibilité de balades avec ânes.

Contacts :

Office de Tourisme Adour Gascogne

Place de la Libération
32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 74 01
www.riscle-canton.com



Comité Départemental de la Randonnée

Maison du Tourisme - 3 Boulevard Roquelaure
BP 50106 - 32002 AUCH
Tél. 05 62 05 87 41
cdrp32.asso@wanadoo.fr
www.randonnee.tourisme-gers.com

